

Les chiens de police

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 86

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les chiens de police

On n'ignore plus que ces braves chiens, nos défenseurs souvent et nos gardiens fidèles, vont devenir des... policiers. Dans maints pays on les dresse déjà à ce métier. Même les congrès internationaux s'en sont préoccupés, et on a causé, à Roubaix, à Rouen, des chiens de police tout au large et tout au long.

Voici qu'un troisième concours de chiens de police vient d'avoir lieu à Vittel et ce pour arriver à constituer un corps régulier de chiens policiers.

La Société canine de l'Est a été vraiment bien inspirée en organisant un vaste meeting international, puisque trente-deux chiens de races diverses : chiens allemands, chiens belges, chiens Terre-Neuve, chiens d'Alsace furent présentés par des propriétaires appartenant à quatre nationalités : allemande, belge, suisse et française.

Un vaste terrain avait été aménagé aux environs de Vittel, avec balustrades, barrières, cabane. Un certain nombre d'épreuves étaient inscrites au programme du concours. Les chiens, amenés un à un, devaient exécuter les divers tours.

La plupart y ont réussi, ce qui démontre péremptoirement que le chien est apte à la fonction qu'on veut lui faire remplir pour seconder les efforts de la police.

N'était-il pas déjà un merveilleux chasseur, un gardien expert et vigilant, un conducteur averti de troupeaux ?

Le chien de police doit être dressé de

telle façon qu'il obéisse aveuglément au moindre geste de son maître. Le récent concours de Vittel a donné à ce sujet des résultats surprenants.

Un chien est mis en présence d'un inconnu ; celui-ci pour amadouer l'animal et faire taire ses aboiements forcenés, lui jette une saucisse. Le chien néglige la proie qu'on lui jette et continue ses appels jusqu'à l'arrivée de son maître.

Le chien de police ne fait jamais rien de sa propre initiative ; il attend toujours, pour agir, le commandement de son maître. Sur son ordre, il part en campagne, flaire des pas, suit une piste et ramène presque toujours le malfaiteur cherché.

Il se jette à l'eau pour ramener un corps, il rapporte des objets perdus, bondit sur l'homme qu'on lui désigne et le mord furieusement. A cet effet, un homme soigneusement capitonné, chaussé de boîtes très épaisses et la face couverte d'un masque d'escrime, avait été livré à la fureur des animaux. Prompt à s'élaner et à mordre, le chien obéit parfaitement à l'injonction de son maître lui ordonnant de lâcher sa proie et de revenir vers lui.

Quoi qu'il en soit, le chien surveille toujours le malfaiteur, une fois qu'il est découvert, et le poursuit à chaque tentative qu'il fait pour s'enfuir.

Le saut des balustrades a remporté un vif succès ; des barrières de 1 m. 50, 2 m. furent sautées avec la plus grande aisance. Un chien allemand, « Pan », qui fut d'ailleurs le plus grand triomphateur de la journée, réussit même à escalader une échelle et à grimper sur un toit.

sinon d'oubli. Il n'avait plus rien su de Fleur-de-Mai ! Lui écrire, en demander des nouvelles à ses « parents », à ses amis, sous quel prétexte et à quoi bon ? Il était pris dans l'engrenage de la vie.

Mais, maintenant, de retour après tant d'années, il se rappelait, avec une vivacité singulière, et en refermant le vieux bureau, il se dit :

— Demain matin, j'irai revoir la Combe-Profonde !... Si j'y pouvais rencontrer Fleur-de-Mai !

Le matin se leva glorieux, dans une apothéose de clarté blonde et rose. Toute la contrée baignait dans la magnificence. En un moutonnement de frémissantes feuillées, les vergers descendaient en pente douce vers la plaine que couvrait la tendre émeraude des blés. Au-dessus, les bois, où les hêtres, les chênes, les bouleaux mettaient d'autres variétés de verts, et où les sapins, qui ne se dépoillaient pas, arboraient leurs nouveaux bourgeons rouges. Seul, le fond

Au besoin, le chien est un estafette scrupuleux et rapide. Il porte les dépêches qu'on lui confie et retrouve toujours son maître, même si ce dernier a changé de place.

Passons aux résultats. C'est « Pan », le chien de berger allemand, qui à Vittel a remporté le premier prix. Il appartient à M. Henri Osthans. Après lui viennent : « Lucie », petite chienne allemande, et « Siegfried » ; « Grittli », de nationalité suisse ; « Zet », petite chienne belge.

La France n'a été que médiocrement représentée au concours de Vittel. Les pays étrangers recueillent ainsi les fruits d'une idée française, dont M. Emile Massard est le véritable instigateur. Mais on annonce que d'autres concours seront organisés bientôt ; la France y présentera plusieurs sujets hors ligne, qu'on a pu admirer naguère à Paris à la réunion organisée au vélodrome Buffalo.

Ajoutons que le maire de Bordeaux vient de décider la création d'un chenil de chiens de police. C'est sur les indications du capitaine Rolet, du train des équipages de cette ville, un des hommes les plus compétents en la matière, que ce service va fonctionner. Les chiens choisis sont des bergers allemands. Quatre de ces animaux, « Melly », « Blanck », « Mireille » et « Athos » sont déjà en dressage, sur le domaine de Carrère, appartenant à la ville de Bordeaux.

On complètera petit à petit l'effectif du chenil, qui pourra comporter une vingtaine de chiens. Bien des villes se proposent de suivre cet exemple. L'utilité des chiens de

des Combes était voilé d'un mince rideau de brume opaline.

Vers huit heures, Prosper Vignal prit le chemin conduisant aux forêts.

Le village brillait de propreté. L'eau des fontaines paraissait plus claire. Tout avait un aspect de grande fête.

Et Prosper éprouvait, avec une intensité plus grande encore, la sensation de jeunesse retrouvée qui l'avait ébloui les jours précédents. Sa joie tenait de l'enchantement. Ceux qui le rencontraient et le saluaient, frappés par son allègre sourire, par la bonhomie de ses réponses, se disaient :

— Quel brave homme... Ah ! il a bien fait de revenir au coin natal. Il faut lui en être reconnaissant et bien l'aimer !

Et Prosper gravissait la pente, admirant les moindres détails, emporté dans une hallucination enivrante ; à cette date la Russie était encore ensevelie sous un linceuil de neige tandis qu'autour de lui tout poussait,

Feuilleton du *Pays du dimanche* 3

Fleur-de-Mai

par Adolphe Ribaux

III

Un adorable surnom, en vérité !

Tout ce qu'il renfermait de frais et de poétique remontait au cœur de Prosper, tandis que ses doigts touchaient les muguet fanés, en une sorte de caresse. Le souvenir de cet entretien était resté unique, car il n'avait plus revu Line. Le succès de ses examens, cette offre d'un poste fructueux, son départ, le long voyage, tout s'était succédé avec une rapidité fatidique, et seulement là-bas, il avait pu se rappeler en connaissance de cause.

Puis, en cela aussi, l'espace et le temps avaient accompli leur œuvre de résignation,